

Délibérations

ହଉଁହଉଁହଉଁ

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* <u>Représenté(e) par le conseiller suppléant :</u> (en vertu de l'article L5211-6)	* <u>A donné pouvoir à :</u> (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT			M. Pascal DALIGAULT		
M. Benoît BALAIS			Mme Catherine CAILLY		
Mme Nathalie BOUILLARD			Mme Valérie DESQUESNE		
Mme Catherine CAILLY	X				
M. Pascal DALIGAULT	X				
M. Sylvain DELANGE	X				
Mme Valérie DESQUESNE	X				
Mme Najat LEMERAY			M. Régis DELIQUAIRE		
LA VILLETTE					
M. Daniel BREARD	X				
PERIGNY					
M. Jean-Christophe MEUNIER			Mme Gislaine MARIE		
PONTECOULANT					
Mme Gislaine MARIE	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés				Absents
		* <u>Représenté(e) par le conseiller suppléant :</u> (en vertu de l'article L5211-6)	* <u>A donné pouvoir à :</u> (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir		
SAINT-DENIS-DE-MERE						
M. Manuel MACHADO	X					
TERRES-DE-DRUANCE						
M. Jean TURMEL	X					
BEAUMESNIL						
M. Gilles PORQUET	X					
CAMPAGNOLLES						
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	X					
LANDELLES-ET-COUPIGNY						
M. Denis JOUAULT	X					
LE MESNIL-ROBERT						
M. Jean-Claude RUALT	X					
NOUES-DE-SIENNE						
Mme Coraline BRISON- VALOGNES	X					
M. Olivier JEANNEAU			Mme Coraline BRISON- VALOGNES			
Mme Colette JOUAULT	X					
Mme Bernadette LEROY					X	
M. Georges RAVENEL	X					
PONT-BELLANGER						
M. Jean-Pierre MURIER	X					
SAINT-AUBIN-DES-BOIS						
M. Maurice ANNE			M. Denis JOUAULT			
SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU						
Mme Catherine GARNIER	X					
SOULEUVRE-EN-BOCAGE						
Mme Annick ALLAIN			Mme Marie-Line LEVALLOIS			
M. Alain DECLOMESNIL	X					
M. Régis DELIQUAIRE	X					
M. Didier DUCHEMIN					X	
M. Marc GUILLAUMIN	X					
M. Francis HERMON	X					
Mme Marie-Line LEVALLOIS	X					
M. Eric MARTIN					X	
Mme Natacha MASSIEU	X					
Mme Sandrine SAMSON				X		
Mme Cyndi THOMAS					X	
VALDALLIERE						
M. Jean-Paul ANGENEAU	X					
M. Frédéric BROGNIART	X					
Mme Marie-Françoise DAUPRAT				X		
M. Gilles FAUCON	X					
Mme Brigitte MENNIER					X	
M. Patrick POUPION	X					
Mme Sabrina PREVEL-SCOLA	X					

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

VIRE NORMANDIE

M. Gilles ALLEGRE					X
Mme Marie-Noëlle BALLÉ	X				
M. Lucien BAZIN	X				
M. Fernand CHENEL	X				
Mme Marie-Ange CORDIER	X				
M. Serge COUASNON	X				
Mme Nicole DESMOTTES	X				
M. Joël DROULLON					X
M. Corentin GOETHALS	X				
Mme Catherine MADELAINE				X	
M. Gilles MALOISEL			Mme Catherine GOURNEY-LECONTE		
M. Pascal MARTIN	X				
Mme Marie-Odile MOREL					X
Mme Valérie OLLIVIER	X				
M. Régis PICOT					X
Mme Jane PIGAULT	X				
Mme Annie ROSSI	X				
M. Guy VELANY	X				

TOTAL	40	0	9	3	9
Nombre de Membres en exercice	61				
Nombre de conseillers présents	40				
Quorum	31				
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)	49				

M. Georges RAVENEL, Vice-Président en charge des affaires liées à l'Attractivité du Territoire, donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

Dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée, le Département du Calvados accompagne financièrement l'entretien des circuits de qualité à hauteur de 40% de la dépense éligible plafonnée à 400 € / km.

L'Intercom de la Vire au Noireau, compétente en matière d'entretien des chemins des sentiers de randonnée sur son territoire, souhaite solliciter le Département du Calvados pour bénéficier d'une subvention à ce titre.

Une demande de démarrage anticipé des travaux a été transmise au Département le 11 avril 2025.

La promotion de ces circuits de randonnée est assurée par l'Office du Tourisme Pays de Vire – Collines de Normandie qui distribue gratuitement les topoguides aux touristes et qui les a également mis en téléchargement gratuit sur son site internet.

Le plan de financement prévisionnel : sous réserve d'instruction du dossier par les services du Département et sous réserve d'attribution du marché (délibération n°D2025-1-1-14 du 27 février 2025) est le suivant :

Dépenses marché		Dépenses éligibles CD14		Demande de subvention CD14 (40 % plafonné à 400 € / km)
Type de dépense	Montant HT	Type de dépense	Montant HT	
Entretien des chemins de randonnée	185 000 €*	Entretien circuits de qualité	82 000 €	32 800 €

* Le montant d'entretien des chemins de randonnée est à ce jour provisoire. Le marché a été publié le 3 avril 2025 avec une durée de consultation jusqu'au 5 mai 2025. Le montant de 185 000 € HT est le montant maximum pour une année.

Les modalités d'entretien des circuits sont un entretien biennuel de la végétation (broyage et élagage) ainsi qu'un entretien annuel du balisage.

Suivant les avis favorables de la commission « Transition Energétique » réunie le 21 mars 2025 et du Bureau communautaire réuni le 30 avril 2025, il est proposé au Conseil Communautaire :

- **D'approuver** la demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Calvados et le plan de financement ci-dessus.
- **D'autoriser** Mme la Présidente ou son représentant à solliciter la demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Calvados.
- **D'habiliter**, Mme la Présidente ou son représentant à signer la convention pluriannuelle pour une durée de 5 ans (2025-2030) avec le Conseil Départemental du Calvados, ainsi que tous les documents afférents à cette délibération.

VOTE

Vote ordinaire à main levée :

Pour :	49	Contre :	0	Abstentions :	0
☐ Adopté à la majorité ☒ Adopté à l'unanimité ☐ Non adopté					

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen - 3 Rue Arthur le Duc – 14000 CAEN, ou sur le site internet www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures.

M. Corentin GOETHALS
Secrétaire de séance



Mme Catherine GOURNEY-LECONTE
Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau